

# ACCUEILS PÉRISCOLAIRES DU RPI GRAND-FAILLY / SAINT-JEAN-LES-LONGUYON

NOUVEAU  
PORTAIL FAMILLE



INSCRIPTION  
ANNULATION  
PAIEMENT  
EN LIGNE

## ANNÉE 2022 - 2023 DE 3 A 12 ANS

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Rue des écoles

54260 GRAND-FAILLY

Tel : 06.66.55.01.07 / 09.75.72.89.42

Mail : perisco-sjean-gdfailly@francas54.org

## HORAIRES DES ACCUEILS

Lundis – Mardis – Jeudis – Vendredis

- De 7h30 à 8h30 à Grand-Failly
- De 11h45 à 13h15 à Saint-Jean-Lès-Longuyon
- De 12h00 à 13h30 à Grand-Failly
- De 16h00 à 18h00 à Grand-Failly

## PUBLIC ACCUEILLI

Les accueils périscolaires sont ouverts aux enfants scolarisés des écoles de Grand-Failly et de Saint-Jean-Lès-Longuyon.

## ÉQUIPE D'ENCADREMENT

L'équipe pédagogique est constituée :

- ✓ D'une directrice, JIRKOVSKY Yolande, titulaire BAFA+ BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport.)
- ✓ D'animatrices titulaires ou en cours de formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur)

## CAPACITES D'ACCEUIL PERISCOLAIRE

- ✓ Périscolaire matin : 8 maternelles et 12 primaires soit 20 enfants au total
- ✓ Périscolaire midi : 17 primaires à Saint-Jean-lès-Longuyon  
36 maternelles à Grand-Failly
- ✓ Périscolaire soir : 8 maternelles et 12 primaires soit 20 enfants au total

## LISTE DES SITES D'ACCUEIL

Écoles	Accueils Périscolaires Matin et Soir	Accueils Périscolaires Midi
Ecole maternelle de Grand-Failly	Salle périscolaire de Grand-Failly	Salle périscolaire de Grand-Failly
Ecole élémentaire de Saint-Jean-Lès-Longuyon		Salle périscolaire de Saint-Jean-Lès-Longuyon

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

**Pour l'année scolaire 2022-2023, il est obligatoire de constituer un nouveau dossier d'inscription. Une fois l'inscription validée, un mail d'activation de votre compte au Portail Familles vous sera envoyé. Vous pourrez ensuite compléter les informations nécessaires et le planning de votre enfant directement en ligne.**

**Dossiers disponibles sur demande auprès de la directrice, ou sur le site [www.t2l-54.fr](http://www.t2l-54.fr) dans la rubrique enfance :**

- Fiche d'inscription annuelle (renseignements famille et enfant)
- Fiche sanitaire (renseignements médicaux)
- Photo d'identité + Autorisation d'utilisation des photos
- Mandat de prélèvement + RIB
- Pièces justificatives à fournir :  
Pour les allocataires CAF : Attestation de droits 2022 où figure le nom de votre enfant avec indication du quotient familial.  
Pour les non allocataires CAF : Attestation de droits CPAM où figure le nom de votre enfant justifiant votre régime + Dernier avis d'imposition sur le revenu ou attestation de droits 2022 MSA.  
**Sans justificatif, le tarif le plus fort sera appliqué.**
- Règlement obligatoire à l'inscription par chèque (à l'ordre des FRANCAS), espèce, virement, prélèvement, CB en ligne, CESU. Les Chèques Emploi Service Universel (CESU) sont acceptés, en format papier et numérique, pour tous les accueils, sauf les midis.

## OBJECTIFS ÉDUCATIFS

- Permettre à l'enfant de découvrir et s'approprier son environnement
- Favoriser la socialisation et permettre à l'enfant d'accéder à une certaine autonomie
- Permettre à l'enfant de développer ses capacités physiques, intellectuelles et affectives

- Permettre à l'enfant de développer son sens de la création et de l'imagination
- Favoriser la participation des enfants

## TARIFS

(en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 2022 et susceptibles de changer en cours d'année)

<b>Tarifs 2022-2023</b>						
<b>ACCUEILS PERISCOLAIRES - GRAND-FAILLY, SAINT-JEAN-LES-LONGUYON</b>			Periscolaire matin 1h00	Périscolaire midi	Périscolaire soir 1h00	Périscolaire soir 2h
<b>Enfants scolarisés à GRAND-FAILLY / SAINT-JEAN-LES-LONGUYON</b>	<b>Ressortissants du Régime général</b>	Quotient familial <ou=800€	1,80 €	6,50 €	1,80 €	3,60 €
		Quotient familial = 801 ou < ou =1300€	1,85 €	6,60 €	1,85 €	3,70 €
		Quotient familial = 1301 ou < ou =1700€	1,90 €	6,70 €	1,90 €	3,80 €
		Quotient familial > à 1701€	1,95 €	6,80 €	1,95 €	3,90 €
	<b>Autres Régimes</b>	Quotient familial <ou=800€	2,25 €	7,20 €	2,25 €	4,50 €
		Quotient familial = 801 ou < ou =1300€	2,30 €	7,30 €	2,30 €	4,60 €
		Quotient familial = 1301 ou < ou =1700€	2,35 €	7,40 €	2,35 €	4,70 €
		Quotient familial > à 1701€	2,40 €	7,50 €	2,40 €	4,80 €

### Régime général :

- Familles dont les deux parents sont ressortissants du régime général des prestations familiales (dont les artisans, commerçants, professions libérales, les fonctionnaires en poste métropole et les ressortissants du régime minier) même si elles ne perçoivent pas de prestations de la CAF.
- Familles dont les deux parents sont ressortissants de régimes spéciaux, (MSA) sous réserve qu'elles ne perçoivent pas de prestations de leur propre régime et qu'elles perçoivent au moins une prestation de la CAF.
- Dans tous les cas, fournir impérativement une attestation de droits CAF 2022 ou une attestation de droits CPAM où figure(nt) le ou les enfant(s) bénéficiaire(s).

### Autres régimes :

- Familles dont les deux parents sont ressortissants du régime agricole ou de régimes spéciaux qui bénéficient de prestations familiales de leur propre régime.
  - Familles dont les deux parents sont ressortissants du régime agricole ou de régimes spéciaux qui ne bénéficient d'aucune prestation (ni de leur propre régime, ni de la CAF).
  - Familles dont les deux parents (ou le parent en situation d'isolement) travaillent au Luxembourg ou en Belgique et qui donc n'appartiennent pas au régime général des prestations familiales.
- Cette information figure en haut de l'attestation de la CPAM : code gestion 70.

**Un tarif dégressif de 5% sera appliqué à partir du 3<sup>ème</sup> enfant inscrit au périscolaire**

**Tout dossier incomplet sera refusé et l'inscription non effectuée.**

**PERMANENCES DES INSCRIPTIONS**

## Salle périscolaire de Grand-Failly

**Du 24 au 30 août 2022 : De 08h30 à 11h30  
Et de 13h30 à 17h30**

**Envoi des dossiers complets possible par mail**

### HORAIRES D'OUVERTURE SECRÉTARIAT

Le secrétariat, situé au périscolaire de Grand-Failly, est ouvert uniquement en période scolaire

Les lundis, mardis et jeudis de 10h00 à 11h00

### INFORMATION

L'organisation pourra être modifiée dans le cadre de la crise sanitaire, en application des décisions gouvernementales.

**Il est préconisé l'inscription annuelle ou mensuelle des enfants sur les temps d'accueil. Cependant, il peut y avoir une souplesse pour une inscription hebdomadaire sous réserve de disponibilité de places.**

**Celle-ci doit avoir lieu le lundi de la semaine A avant 9h00 pour la semaine B.**

